

Éric Anceau et Dominique Barjot (dir.), *L'Empire libéral. Essai d'histoire globale*, Paris, Éditions SPM, 2021, 353 p.

**Caroline Piquet**

DANS **HISTOIRE, ÉCONOMIE & SOCIÉTÉ** 2022/2 41e année , PAGES I À I  
ÉDITIONS **ARMAND COLIN**

ISSN 0752-5702

ISBN 9782200934224

DOI 10.3917/hes.222.0134a

Date de mise en ligne : 09/06/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2022-2-page-1?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## COMPTES RENDUS

Éric Anceau et Dominique Barjot (dir.), *L'Empire libéral. Essai d'histoire globale*, Paris, Éditions SPM, 2021, 353 p.

L'année 2021 a été marquée par le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte, renouvelant les approches historiographiques et les débats sur son héritage. Parmi les héritages s'est posé aussi celui de son neveu, Napoléon III, plus mal connu, plus mal aimé et affublé de son qualificatif de « petit » par son plus célèbre opposant, Victor Hugo. Une si illustre plume lui valut d'entrer dans l'histoire avec une réputation d'homme d'État médiocre, une image dont il pâtit encore aujourd'hui. Les années 2010 ont néanmoins été marquées par un renouveau historiographique qui a permis de réhabiliter ce personnage étonnant, qui fut à la fois premier président de la République et dernier souverain régnant de notre histoire. Avec lui, c'est toute la vision du Second Empire, longtemps boudé par la littérature scientifique, qui a évolué ces dernières années.

L'ouvrage coordonné par Éric Anceau et Dominique Barjot s'inscrit dans ce processus et propose une relecture du Second Empire sous l'angle des nouvelles approches historiographiques. Il se présente comme un « Essai d'histoire globale » et celui qui chercherait un manuel ou une synthèse serait déçu. L'ouvrage se veut en effet une présentation de l'état d'une réflexion. L'introduction s'attache d'ailleurs à en présenter les contours et les débats de manière à saisir les enjeux que posent les recherches contemporaines sur le sujet. L'ouvrage a la particularité de se concentrer sur la période libérale de l'Empire qui porte sur les années 1860 et qui est caractérisée par le triptyque « Ordre, liberté et réformes ». Période la plus mal étudiée par l'historiographie, elle est ici abordée sous la forme d'une démarche globale selon trois axes de réflexion : sa signification politique, ses enjeux économiques et sa position dans les évolutions contemporaines de l'Europe et du monde.

Dans un premier chapitre consacré aux questions politiques, Éric Anceau ouvre la réflexion en proposant une définition de l'Empire libéral et la façon dont il s'insère dans le système impérial et de façon plus générale dans l'histoire politique contemporaine. La réflexion sur l'Empire libéral est poursuivie par Antoine Schwartz qui revient sur la notion d'« Union libérale » née au début des années 1860. Bruno Martin-Gay s'intéresse, pour sa part aux institutions, en s'interrogeant sur l'existence d'un État de droit. Le chapitre passe ensuite la parole à l'opposition avec l'article de Pierre Allorant, à travers l'action de notables républicains, les Jozon. Parmi les formes d'opposition qui bénéficient de la libéralisation du régime, la presse tient un rôle majeur auquel s'attache Agnès Sandras avec les caricatures d'André Gill où audace et coups de crayon s'associent pour défendre les libertés démocratiques. Enfin, le chapitre se termine en musique avec l'étude de Jean-Claude Yon sur le lien entre le Second Empire et Offenbach, ce qui a valu au musicien un discrédit immérité lors du passage à la Troisième République.

Dans une seconde partie, l'ouvrage traite des questions d'ordre économique. Dominique Barjot ouvre ce chapitre en présentant les avancées et innovations majeures en termes d'industrialisation ; il s'attache en particulier à la notion de libre-échange, notion qui triomphe en France avec le traité signé avec la Grande-Bretagne en 1860. Pour sa part, Nicolas Stoskopf analyse les évolutions de la banque, avec la transition que constituent les années 1860 entre l'ancien système bancaire et un plus moderne, capable de répondre aux besoins croissants en financement de l'économie française. Bruno Marnot s'intéresse, quant à lui, à la signification du libre-échange sous l'angle de la politique douanière, en revenant sur le débat entre libéralisme et protectionnisme dans un contexte où s'exerce une forte concurrence de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Hubert Bonin, de son côté, se penche sur le

bilan de ces initiatives réformistes, en analysant les difficultés politiques de leur mise en œuvre, avec en particulier l'enjeu de la gestion monétaire et de l'équilibre budgétaire.

Les cinq communications suivantes s'attachent aux acteurs de l'économie à travers les entreprises, les patrons et les chambres de commerce : Dominique Barjot propose une étude des milieux d'affaires du Second Empire selon la méthode prosopographique, basée sur l'enquête collective et des échantillons d'individus et permettant de dégager des profils d'entrepreneurs et des dynamiques d'investissement. Rang-Ri Park-Barjot présente la stratégie entrepreneuriale de la société Ernest Gouin qui fait figure de modèle d'entreprise familiale. Thierry Claeys se penche, pour sa part, sur la Grande société des chemins de fer russes où se posent, en plus des questions d'investissements financiers, des enjeux diplomatiques entre la France et la Russie. Claire Desbois-Thibault présente le cas de trois maisons de champagne, alors succès viticole qui se situe à la croisée de l'histoire de sciences et des techniques. Enfin, Jean-François Klein, à travers le parcours de Natalis Rondot, s'attache au milieu de la soierie de la région lyonnaise, alors foyer des saint-simoniens libéraux, en mettant en avant le rôle des chambres de commerce dans le dynamisme économique de l'Empire.

La troisième et dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux questions internationales. En premier lieu sont abordés les aspects coloniaux avec l'action de la France en Afrique. Jacques Frémeaux présente l'ambition de Napoléon III en Algérie avec le Royaume arabe qui, certes s'est heurté aux refus des colons, mais qui demeure une façon originale d'envisager la relation entre les deux pays. Joseph-Pierre Diouf expose l'action de la France au Sénégal à travers l'analyse des exploitations agricoles et de la culture de l'arachide, soulevant le rôle du libre-échange et des maisons de commerce dans le déploiement des capitaux français en Afrique. Avec l'inauguration du canal de Suez en 1869, Xavier Mauduit évoque la façon dont l'Empire tire bénéfice de cette réalisation en termes de prestige international. Les questions de diplomatie européenne sont ensuite introduites par la présentation d'Yves Bruley avec une relecture de la politique étrangère de l'Empire qui, trop souvent, a été envisagée à travers le prisme de l'échec de 1870. De son

côté, Alexandre Dupont analyse la place de la crise espagnole à la fin des années 1860, quand Arthur Hérisson se penche sur la question romaine qui mine la diplomatie française durant une dizaine d'années. Enfin, le chapitre se termine avec la guerre de 1870 par une présentation de Stéphanie Burgaud sur l'apport qu'a constitué l'ouverture des archives est-européennes depuis la chute de Berlin dans la réinterprétation de cet événement.

Au terme de cet ouvrage foisonnant, l'ambition des auteurs est atteinte, en proposant une lecture plus riche et plus complexe de la période libérale du Second Empire. On peut regretter toutefois que la question sociale, pourtant au cœur des préoccupations de Napoléon III dès les années 1840 avec son traité *De l'extinction du paupérisme*, ait été si peu évoquée, voire absente de la réflexion. Cela peut surprendre dans la mesure où l'Empire libéral, confronté aux transformations ouvrières nées de l'accélération de l'industrialisation dans les années 1860, affiche une forte volonté réformatrice, avec des hommes comme Frédéric Le Play ou par des mesures d'amélioration de la classe ouvrière telles que les caisses de retraite, les programmes de logements ouvriers ou la reconnaissance du droit de grève. Enfin, l'ouvrage s'achève avec la guerre de 1870 et le mot « échec » ; ce choix de mise en page paraît quelque peu regrettable après avoir présenté toute la richesse politique, économique et culturelle de cette période !

Caroline Piquet

Laurence Badel, *Diplomaties européennes. XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2021, 540 p.

*Diplomaties européennes* fait partie des ouvrages que toute personne intéressée par les questions internationales, que ce soit comme universitaire, praticien ou journaliste... doit avoir à sa disposition. Ce livre de 540 pages ne se présente pas comme un manuel d'histoire diplomatique des deux derniers siècles conçu sur le mode d'un récit organisé selon une démarche linéaire ou thématique. Il se concentre sur la constitution progressive de l'outil diplomatique à la disposition des États en plaçant les pratiques au cœur de la dynamique. La théorie sous-jacente du livre est en effet que ce sont les expériences capitalisées

au cours des siècles qui ont constitué l'essentiel de ce qu'est la diplomatie d'aujourd'hui et qui déterminent largement les bases du devenir de la diplomatie de l'Union européenne. L'ouvrage porte en effet principalement sur l'Europe, considérée comme le cadre historique principal de l'émergence de la diplomatie d'aujourd'hui, tout en tenant compte des apports venus du reste du monde, principalement d'outre-Atlantique au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Il centre le regard sur la diplomatie publique et le rôle des États, tout en prenant en compte d'autres acteurs devenus essentiels, qu'il s'agisse d'organisations représentatives, d'organisations professionnelles privées, de territoires ou d'ONG. Il intègre ainsi dans le contenu de l'action diplomatique elle-même les données idéologiques, culturelles et religieuses, les apports du droit ou de l'économie, voire des sciences « dures », qui enrichissent les composantes de cette action tout en complexifiant sa mise en œuvre au point parfois d'en infléchir la nature même.

La démonstration portée par l'ouvrage est conçue comme une déconstruction/reconstruction de l'outil diplomatique au cours des deux derniers siècles. Une première partie – *Définitions* – pose les concepts (diplomatie et diplomates...) dans leur dynamique, une seconde – *Acteurs* – analyse la construction des diplomaties européennes (réseaux, métiers...), une troisième – *Diplomaties culturelles et économiques au défi de la mutualisation* – est consacrée à l'élargissement des champs et à la gestion des concurrences entre différents types d'acteurs, la quatrième partie – *Négocier entre soi. Construire la diplomatie européenne au défi des diplomaties nationales* – analyse comment la consolidation progressive des expériences contribue à l'émergence d'une diplomatie européenne, et, enfin, la dernière partie – *Négocier avec l'autre* – traite du rapport à l'altérité à travers des enjeux de la violence et des concurrences globales.

L'un des questionnements du livre est celui des conditions de l'émergence d'une diplomatie qui devient celle de l'Union européenne principalement depuis les années 1990. La question, mise en débat dans chacune des parties et principalement les deux dernières, débouche sur un constat à plusieurs dimensions. Une première dimension du dossier

conduit à penser que l'accumulation des théories, des expériences et des pratiques, peu à peu intégrées à des cadres institutionnels ou à des règles (explicites ou implicites), a permis de construire les bases d'une diplomatie européenne, capable de promouvoir son modèle au plan international notamment à travers des institutions comme l'ONU et ses différentes affiliations. Cette dynamique se trouve cependant confrontée à des cultures nationales (dans le rapport au marché, au rôle de l'enjeu culturel, à l'usage de la violence...) que l'on ne peut qualifier de résiduelles et qui freinent la réalisation des arbitrages et l'émergence des consensus européens. L'ouvrage montre cependant clairement que les pratiques communes mises en place au cours des siècles dans des cadres stabilisés puis permanents de délibération sont au cœur du mode de fonctionnement des institutions européennes actuelles, en interne comme en externe, et donc plus spécifiquement de sa diplomatie émergente. Sans que leur rôle soit exclusif, les pratiques diplomatiques constituent ainsi une part du capital d'expériences constitutif de l'Union et la base d'un travail en commun porteur de confiance et de consensus.

Une seconde dimension est plus directement reliée aux enjeux de la globalisation qui exerce une pression d'origine externe devenue constante sur l'Union et ses politiques, et exige des positionnements communs. Le terme de globalisation doit cependant être utilisé avec d'innombrables précautions car, ici encore, les dynamiques sont anciennes, confrontées à des freins plus importants qu'on ne le croit parfois, et ne revêtent pas un caractère total d'irréversibilité – ce que l'auteure démontre parfaitement lorsqu'elle prend en compte les champs économique et culturel. D'une manière plus générale, l'action diplomatique se trouve aujourd'hui confrontée à des logiques de fonctionnement construites, structurées et autonomes dans un nombre croissant de champs. Si le phénomène est ancien, il s'est effectivement amplifié depuis les années 1980 sous l'effet des vents puissants portés par le néolibéralisme, que ce soit au plan conceptuel ou dans des pratiques qui tendent à une autonomisation accélérée des champs. L'action des diplomates s'en trouve ainsi à la fois complexifiée et valorisée. Elle se consolide comme une expertise, issue d'un long apprentissage, qui procède d'un dialogue continu avec les acteurs en charge d'autres

domaines et de la capacité à définir ce qui revient à l'action des uns et des autres.

Le domaine de la santé illustre parfaitement cette réalité. À la suite de sa récente désignation comme représentant spécial de l'OMS avec pour mission de faciliter la mise à disposition dans le monde des traitements destinés à combattre l'épidémie de Covid 19, la première réaction de Carl Bildt fut de s'interroger sur les raisons de sa désignation, lui qui avouait ne rien connaître à la politique de santé. Une telle réaction de la part de celui qui avait joué le rôle de médiateur dans la crise des Balkans des années 1990 illustre parfaitement les enjeux auxquels sont confrontés les diplomates du temps présent : définir les implications politiques de domaines sur lesquels ils n'ont pas la capacité d'intervenir directement. Carl Bildt suggère ainsi, sans se prononcer sur le fond, que l'Union européenne aurait été bien inspirée d'orienter une partie des moyens dont elle disposait vers les Balkans, une zone d'intérêt essentielle pour elle, plutôt que de laisser la Chine et la Russie y marquer des points.

L'exemple ci-dessus illustre parfaitement les évolutions de la diplomatie contemporaine de l'Union européenne telle que Laurence Badel les analyse. L'essentiel des domaines d'action de l'Union s'inscrit au sein de champs d'activité démultipliés et autonomisés, faisant l'objet de politiques spécifiques qu'elle développe au plan interne tout en répondant en même temps à des enjeux « globaux » dont les institutions internationales se sont par ailleurs emparées. Dans le cadre de l'Union les diplomates se trouvent ainsi au cœur d'un ensemble de politiques fonctionnant en réseaux dont ils doivent définir les implications politiques en vue d'une synthèse et d'une action possible.

Éric Bussièrre

Jean-Claude Daumas (dir.), *Les Révolutions du commerce. France, XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2020, 360 p.

À l'heure où les confinements successifs et l'inexorable expansion d'Amazon bouleversent établissements et usages commerciaux,

cet ouvrage collectif paru l'an dernier et réunissant les participations d'une douzaine de spécialistes du sujet sous la direction de Jean-Claude Daumas, professeur émérite à l'université de Franche-Comté, trouve une singulière actualité.

Dans une copieuse introduction assortie d'un ample bilan bibliographique où il fait le point des recherches et publications sur l'histoire du commerce, hier encore « parent pauvre de l'histoire économique » mais relancée par des travaux comme ceux de Jacques Marseille (*La révolution commerciale en France*), de Natacha Coquery sur la boutique au XVIII<sup>e</sup> siècle et quelques thèses sur la grande distribution, Jean-Claude Daumas pointe les faiblesses de nos connaissances : « maigre lumière » sur l'évolution du petit commerce au XIX<sup>e</sup> siècle ; « vaste continent à explorer » sur le commerce rural ; large ignorance sur les grands magasins de province ou ceux des colonies ; pas d'études approfondies sur les magasins à prix unique qui préludèrent aux grandes surfaces des Trente Glorieuses. Et de plus aucune approche comparative transnationale sur l'américanisation et la diffusion en Europe de méthodes commerciales nouvelles. C'est ce genre de lacunes que le présent ouvrage s'efforce de combler à travers 14 contributions, chacune accompagnée d'un large exposé de ses sources et d'une ample bibliographie, regroupées ici en trois grandes parties.

La première, intitulée « De la boutique au commerce concentré » nous mène du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1960 avec, outre les perspectives générales qui s'imposent – « L'essor d'une culture de consommation à l'époque des Lumières » ; « Les grands magasins et la modernisation du commerce de détail en France au XIX<sup>e</sup> siècle » – d'instructifs exemples tant parisiens que provinciaux. Le cas de Besançon, suivi de 1804 à 1913, montre ainsi comment le petit commerce urbain a su majoritairement relever le double défi d'une clientèle plus exigeante et de la concurrence des grands magasins, en misant sur l'embellissement des boutiques, la pratique du prix marqué et un certain recours à la publicité. Reims s'affirme pour sa part comme « La Mecque des sociétés à succursales multiples », berceau précoce d'un nouveau type de commerce alimentaire. Ce sont dès 1868 les « Établissements économiques », d'esprit mutualiste, bientôt suivis par une « Société

rémoise de l'épicerie » et surtout, en 1888, par les « Docks rémois », qui ne compteront pas moins de 869 succursales réparties dans toute la France en 1911. À Paris se développe, à la Belle Époque, l'usage de la vente à tempérament, avec des magasins de crédit populaire d'abord localisés dans le centre-est de la capitale mais qui gagneront ensuite les arrondissements du nord, à défaut de l'ouest bourgeois ou de la rive gauche. Les établissements Dufayel, les plus importants, sont parfois cités par les historiens mais il faudrait y ajouter d'autres magasins de ce genre intitulés « Aux classes laborieuses », « Aux Enfants de la Chapelle » ou « Le Bon Génie ». Autant de témoins du succès, avant 1914, d'un système commercial qui ensuite résistera mal à l'inflation de l'après-guerre. Avec la chaîne à succursales multiples Casino, née à Saint-Étienne en 1898 et, on le notera, seule rescapée de l'hécatombe qui frappera ce secteur à partir des années 1960, se développe un « combat contre la vie chère » d'esprit coopératif mais ne négligeant pas pour autant le profit, dont nous sont exposées ici les méthodes de gestion et de commercialisation évoluant du comptoir au libre-service, prodromes d'une future grande distribution type supermarché.

Dans une seconde partie, « Le commerce au prisme du produit », est évoquée la diversification du commerce d'alimentation, du marché au magasin de comestibles, entre 1750 et 1850 environ : utile éclairage sur un secteur jugé souvent par trop commun pour mériter l'étude et qui pourtant, sans éliminer les foires ou marchés quant aux produits de consommation ordinaire, participe à une redéfinition du commerce de détail tant en ville que dans les campagnes avec des boutiques spécialisées, tandis que s'en détache une branche plus luxueuse, celle de l'« épicerie fine ». Deux cas particuliers nous sont présentés ici : celui d'un produit cher, le fromage de Roquefort dont on suit en détail les itinéraires marchands, de l'affineur au consommateur, sous l'étiquette « Société », pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, et celui bien différent d'un « produit-phare de la société de consommation », l'eau minérale en bouteille, étudiée de 1850 à nos jours, avec les noms célèbres de Vichy, Évian, Vittel, et la concentration actuelle en « oligopole » avec les trois grands que sont Perrier, BSN et Nestlé.

La troisième partie, sur « La distribution de masse, passé, présent, avenir » aborde le problème de l'encadrement légal du commerce en France au XX<sup>e</sup> siècle. De 1936 à 2008, il fait l'objet de textes législatifs censés défendre le « petit commerce » à défaut d'y parvenir, dont Alain Chatriot nous fait l'analyse. Comment répondre, dans les années trente, à l'apparition de magasins à prix unique ? Comment moderniser la distribution au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que le mouvement Poujade traduit vigoureusement le malaise des boutiquiers ? La loi Royer (1973) permettra-t-elle un équilibre entre petit commerce et grandes surfaces en plein essor ? Jean-Claude Daumas, de son côté, nous offre un bon tableau du devenir de ces dernières, de l'invention du *discount* à la façon d'Édouard Leclerc jusqu'à l'essor du e-commerce et aux problèmes actuels, en passant par la naissance du supermarché (1957) puis celle de l'hypermarché (1963) qui ont fait entrer la France dans une distribution de masse assortie au triomphe d'une société de consommation. Peut-être faudrait-il mentionner aussi l'actuelle multiplication en centre-ville de « petites surfaces » dépendant des grandes tels les « Carrefour-Markets ». Enfin, plus nuancé que Philippe Moati lequel, réfléchissant sur Commerce et Distribution, se demande si le développement du commerce en ligne ne va pas tuer les grandes surfaces en faisant naître des formes nouvelles d'intermédiation commerciale, Jean-Claude Daumas conclut ce riche recueil aux contributions éclairantes en suggérant qu'après la révolution des grands magasins au XIX<sup>e</sup> siècle et celle des Trente Glorieuses au XX<sup>e</sup>, l'« amazonisation » actuelle n'annonce peut-être pas la mort du type de commerce qu'elles avaient créé mais seulement une « hybridation » de ses formes, avec d'une part coexistence de plateformes géantes et de distribution classique, et de l'autre transformation de magasins physiques de plus en plus digitalisés et connectés.

Au total donc, un grand livre qui comble des lacunes sur le passé et alimente la réflexion sur l'avenir.

Jean-Pierre Chaline

Florence Descamps, *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2019, 216 p.

Cet ouvrage est issu du mémoire d'HDR (en 2014) de la chercheuse Florence Descamps, l'une des expertes de haute volée du Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF), lié au ministère des Finances. Elle a été l'une des pionnières de la conception et de la diffusion en France d'un courant de méthodes articulé autour du recueil systématique de témoignages et devenu « l'histoire orale », dotée de son protocole d'investigations rigoureux. Aussi les trois essais retracent-ils à la fois une histoire générale de ce champ d'investigations académiques et une sorte de récit des expériences vécues par cette spécialiste.

L'une des questions est le « retard » de la recherche française par rapport aux techniques déployées outre-Atlantique dès les années 1950. Florence Descamps insiste sur le poids de l'autorité des grands universitaires de l'époque, ardents défenseurs des seules archives imprimées ou écrites (correspondance) et critiques de sources orales trop éparées et surtout biaisées par l'opinion ou la perception des témoins, d'où un manque de légitimité. Le combat aura constitué précisément à procurer la légitimation aux méthodes de recueil systématique des souvenirs de témoins dans le cadre de programmes fondés sur des espaces chronologiques ou territoriaux, d'ailleurs en s'inspirant des méthodes ethnologiques, d'où un courant d'ethnohistoire. En sus du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, né dès 1951, des pionniers ont surgi (Guy Thuillier, Dominique Schnapper, etc.) et Florence Descamps elle-même a joué un rôle clé dans les années 1987-2003 afin de reconstituer l'histoire des administrations économiques et financières. Un tripode s'est construit autour d'histoire, mémoire et patrimoine, notamment dans le cadre d'enquêtes pluridisciplinaires destinées à reconstituer l'histoire socio-économico-culturelle de plusieurs régions françaises – comme autour de la bourgade bretonne de Plozévet en 1961-1965 [André Burguière, *Bretons de Plozévet*, Flammarion, 1975] – en vue d'une patrimonialisation du passé et de la mémoire, incarnés par

le livre grand-public qu'a été *Le cheval d'orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden* en 1975 [Pierre Jakez-Hélias, Plon, 1975]. [cf. Bernard Paillard, Jean-François Simon & Laurent Le Gall (dir.), *En France rurale. Les enquêtes interdisciplinaires dans les années 1960*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010].

Un corpus scientifique des méthodes et des pratiques de l'histoire orale s'est ainsi affirmé dans les années 1970-1980, animé entre autres par l'Institut d'histoire du temps présent (1978) – où Danièle Voldman a joué un rôle important –, le Centre d'histoire du *xx<sup>e</sup>* siècle, ou des programmes menés à Sciences Po Paris ou au sein des Archives nationales, tandis que des entreprises prenaient le relais, comme chez EDF, à la SNCF ou chez BNP-Paribas. Une relative exhaustivité a prévalu en vue de constituer des bases de données amples, permettant des confrontations entre les témoignages et de cerner au mieux l'évolution de telle ou telle branche d'activité collective au sein d'une institution, d'une entreprise (Poste, France Télécom, etc.) ou de communautés ayant été parties prenantes de grands événements historiques (Shoah, Résistance, Guerre d'Algérie, Mai 68, etc.) – d'où d'ailleurs parfois des réactions au sein de l'opinion publique quand des témoignages révélateurs ont suscité des « émotions mémorielles » – ou des sites productifs en crise, avec « la volonté de créer des monuments-mémoriaux pour conjurer l'oubli et pour en organiser la transmission » (p. 113), avant le lancement de plusieurs enquêtes auprès de femmes salariées (comme *Les femmes qui comptent*, dans la finance et la banque). Et le CHEFF a déployé plusieurs programmes d'histoire orale à partir de 1988 – avec 350 témoins et 3 500 heures d'enregistrements. La notion d'« archives orales » a pris dès lors toute sa légitimité, en une démarche de « réappropriation et de reconnaissance du passé » (p. 73).

C'est ainsi que la troisième partie du livre valorise la cristallisation d'un « patrimoine mémoriel », « culturel et immatériel », au sein de multiples communautés institutionnelles, d'où une contribution clé à l'enrichissement de la « culture administrative » ou de la « culture d'entreprise », en parallèle à la constitution de conservatoires de la « culture populaire », riches en fonds sonores – comme le pratique

par exemple Armelle Faure dans des territoires marqués par des bouleversements technologiques (p. 110). L'auteure approfondit une sorte de philosophie de l'histoire patrimoniale, grâce à l'héritage conceptuel et méthodologique transmis par trois générations successives sur une quarantaine d'années. Malgré une diffusion insuffisante au sein des enseignements universitaires, l'histoire orale a étendu ses ramifications dans nombre de centres de recherche. Une boîte à outils est devenue solide ; des normes juridiques ont dû être précisées quant au statut des témoignages recueillis et à leur usage ; des précisions méthodologiques ont été sans cesse ajoutées.

En sus de cette « histoire de l'histoire orale », Florence Descamps procure un « guide méthodologique de l'ingénierie des archives orales » (p. 159-186) et une riche bibliographie (p. 189-214) [dont le manuel de référence : Robert Perks & Alistair Thomson (dir.), *The Oral History Reader*, Abingdon, Routledge, 1998 et 2013]. Autant dire que cet ouvrage constitue un outil essentiel pour tout chantier d'enquêtes visant à recueillir des témoignages, au sein de programmes ciblés ou en complément de recherches appuyées sur des archives et documents écrits, comme le pratique l'auteur de ce compte rendu dans ses programmes d'histoire bancaire – même si certains témoins préfèrent parfois ne pas être cités dans le livre final.

Hubert Bonin

Brian O'Sullivan, *From Crisis to Crisis. The Transformation of Merchant Banking, 1914-1939*, Londres, Palgrave-McMillan, « The Palgrave studies in the history of finance », 2018, 410 p.

Alors que les grandes banques de dépôts se renforcent au Royaume-Uni, au terme d'un premier mouvement de concentration, et que les institutions de marché continuent de prospérer, une interrogation récurrente tourne autour du destin des *merchant banks*, qui mêlent des métiers de banque d'affaires, pour organiser des émissions de titres, de banque du négoce (*trade finance*) et, lié à cette activité, de banque de compensation par le biais du marché des acceptations (*acceptance bills*) au profit du négoce international (*wholesale trading*). Ont-elles réussi ou non, et comment, à travers les

aléas conjoncturels (guerres, inflation, crise de la livre, récessions) ? À préserver leur aspect de « banque privée » avec une forte assise familiale ou alors sous l'égide d'associés-gérants dotés d'une forte personnalité ?

O'Sullivan a repris cette vieille interrogation mais en renouvelant les réponses, grâce à des investigations fouillées dans des fonds d'archives publics ou privés, en dénichant des dossiers originaux ; c'est pourquoi on peut considérer qu'il renouvelle fortement cette histoire pointue d'institutions originales, étudiée avant lui par exemple par Stanley Chapman. Il part néanmoins évidemment des sources bibliographiques accumulées auparavant, d'où de solides références (p. 32-39). Préparer ce texte aura été délicat car nombre de ces maisons ont disparu, généralement sans laisser d'archives. Mais la chance aura été que certaines d'entre elles ont pu résister assez longtemps pour laisser des fonds d'archives utiles, comme Kleinwort, Barings, Rothschild, Schrodgers, William Brandt's Sons (conservées à la LSE), tandis que les *London Metropolitan Archives* et les *National Archives* détiennent des fonds sur une quinzaine de banques.

Dès le départ, dans les années 1890-1910, la fragilité et la capacité de résilience des *merchant banks* sont liées : les aléas des valeurs d'Amérique latine le prouvent, pour Baring et Rothschild, puisqu'elles déclenchent la déconfiture de Baring et des pertes chez Rothschild. Mais la première bénéficie d'un sauvetage par la place de Londres, la seconde tient bon grâce à ses réserves, et nombre de maisons percent sur des marchés devenus prospères (États-Unis, Canada, Russie, Japon, Chine), telles Japhets, Helbert Wagg, Brandts, Higginson ou Glyn Mills. Mais la concurrence avec les grandes banques – les *Big Five* – s'intensifie, notamment sur le marché des garanties d'émission (*underwriting*).

Compétition, prise de risques, mobilité des principaux marchés, fluctuations de la liquidité (comme en 1914-1920) : tels sont les défis posés aux *merchant banks* dans l'ensemble du livre. O'Sullivan ne manque pas de rassembler les éléments « à charge », quand telle ou telle *merchant bank* prend trop de risques (*unsound practices*), soit pendant la Grande Guerre, soit dans l'entre-deux-guerres. Les maisons se différencient en effet dans leurs pratiques, dans

leur capacité d'anticipation, dans leur appréciation des changements imposés par la crise des affaires anglo-allemandes, pendant et après le conflit. Aussi des regroupements ont lieu de temps à temps, afin de consolider l'assise de certaines maisons (Hambros et *Bristol Bank of Northern Commerce*, Fruhling & Goschen et Cunliffe, etc.). Et, surtout, la *Bank of England* et le Trésor veillent à sauvegarder la santé de la City en accordant des refinancements fréquents, qui permettent de faire face à des bilans parfois fragiles, soit par des prêts spéciaux, soit par l'essor du réescompte à partir de 1921.

La mise sur pied de grandes banques actives outre-mer ébranle elle aussi les *merchant banks*, qui n'ont pas réussi à saisir l'opportunité de prendre en main l'organisation du marché bancaire de l'Empire, d'où le rôle joué par le groupe de la Lloyd (BOLSA, en Amérique latine, en 1923) et celui de Barclays (en Afrique), en sus d'HBSC et *Chartered Bank* en Asie, notamment pour les crédits au négoce et les prêts à moyen terme. Heureusement, la percée des affaires transatlantiques, pour les crédits syndiqués pendant la guerre puis pour des opérations courantes, permet de multiplier les liens avec les banques américaines (comme entre *Brown Shipley* et *Brown Brothers* à New York). De même, les nouveaux pays d'Europe centrale et orientale recourent à la City pour des émissions dont sont parties prenantes les *merchant banks*.

O'Sullivan engage son livre sur la voie du débat récurrent autour de la capacité des banques à épauler le capitalisme britannique, d'où l'originalité des chapitres 8 et 9 : « *Domestic Finance* », « *Insular Capitalism* ». La capacité d'expertise des dirigeants est affûtée sur le créneau du conseil aux directions financières ; mais s'y ajoute un engagement plus fort dans l'apport de financements aux entreprises (*inland bills*), soit par des prêts à moyen terme, soit par le biais des syndicats d'émission de titres, notamment lors des fusions qui remodelent les industries lourdes et les chantiers navals.

Des équipes d'experts se constituent (notamment chez Schrodgers, Morgan Grenfell ou Rothschild), d'où le développement du métier de « banque d'affaires ». Chaque maison noue des relations privilégiées avec telle ou telle entreprise, comme Lazard avec Unilever

ou Higginson avec Dunlop, d'où une fonction de levier dans la constitution du « grand capitalisme », comme dans le secteur de l'électricité (Lazard n° 1, Morgan Grenfell, Higginson) ou de l'aéronautique (Erlanger). Montagu Norman, le gouverneur de la *Bank of England*, se montrer plutôt réticent devant une telle évolution qui pourrait susciter des risques à cause d'une proximité trop grande, alors que, pourtant, il s'agit d'une orientation bénéfique à la compétitivité anglaise.

Les *merchant banks* ont-elles pu résister à la dépression des années 1930 ? Le livre recense les pertes, analyse les immobilisations des prêts et des acceptations, surtout quand s'écroulent les débiteurs d'Europe centrale et orientale. La différence se fait, banalement, autour du taux de liquidité de chaque maison (p. 198-200). Kleinwort, Schrodgers, Lazard, Samuel Brandt, notamment, vacillent, d'où la relance des prêts de la *Bank of England*. Quant à elles, Rothschild et Morgan Grenfell ont fait preuve de trop de confiance dans les marchés sud-américains. Il faut attendre de longs semestres pour récupérer peu à peu une part des créances. Aussi peut-on suggérer que ces banquiers de haute volée n'ont pas fait preuve de suffisamment de discernement, d'où la mise en péril de la communauté des *merchant banks*.

Un processus de différenciation caractérise la place londonienne : des maisons disparaissent (Rodocanachi, Sale), d'autres doivent être renflouées (Lazard), d'autres font preuve de plus de capacité d'adaptabilité en mobilisant un capital de compétence et d'expérience peut-être plus substantiel (Rothschild, Morgan Grenfell). Cette mise en balance entre prise de risque et lucidité est l'une des caractéristiques essentielles de cet entre-deux-guerres, marqué par tant de mouvements cycliques, monétaires et géo-économiques.

Le livre pourra paraître parfois un peu touffu ; mais c'est qu'O'Sullivan soupèse chaque période, chaque champ d'action, chaque marché étranger, chaque spécialité avec précision, avec mesure, sans conclusions hâtives, tant les marchés sont fluides. Il progresse sans cesse avec prudence. Il s'efforce de détecter les « vainqueurs » (Rothschild, Baring, etc.), les maisons victimes des aléas mais aptes à rebondir, celles qui sont parvenues à prendre pied sur des marchés nouveaux,

sur le métier de banque d'affaires. Grâce aux archives abondantes et détaillées, la méticulosité et la profondeur de ses développements procurent une histoire renouvelée et originale. Elle ouvre la voie à des comparaisons avec la Haute Banque parisienne ou avec les maisons de banque familiales belges ou suisses.

Hubert Bonin

Laurie M. Wood, *Archipelago of Justice: Law in France's Early Modern Empire. An examination of France's Atlantic and Indian Ocean empires through the stories of the little-known people who built it*, New Haven/Londres, Yale University Press, 2020, 288 p.

Analyser de manière globale la construction du premier empire colonial français, celui de l'époque à travers la production de textes législatifs est une entreprise à la fois originale et ardue. Traiter ensemble l'espace caribéen et celui de l'Océan indien, souvent séparés dans les études historiques apparaît comme une démarche à la fois originale et féconde.

C'est ce à quoi s'attaque Laurie M. Wood, professeure adjointe en histoire à la Florida State University où elle est membre de l'institut de recherche sur la Révolution française et l'Empire. Ce gros travail de recherche porte sur un minutieux examen des empires français de l'Atlantique et de l'Océan indien, souvent étudiés comme deux entités séparées, et de leurs mises en connexion à travers tout un corpus d'histoires particulières, celle des individus souvent méconnus (armateurs itinérants, travailleurs navals, magistrats coloniaux...) qui ont fait ces empires sur un siècle, de 1680 à 1780, de la deuxième moitié du règne de Louis XIV à l'aube de la Révolution française.

Esclavage, guerre et commerce furent les trois principaux vecteurs des stratégies et de la quête d'influence de ces agents de la colonisation française et c'est à travers les tribunaux, donc l'étude très systématique des sources judiciaires et juridiques, que Laurie M. Wood en décortique les rouages. Ces tribunaux ont été amenés à mettre en lien les différentes parties de cet empire. À côté des connexions commerciales et intellectuelles, ces connexions juridiques avaient jusqu'ici été relativement peu étudiées et c'est un manque désormais comblé.

Pour la France, ces tribunaux jouaient un rôle de toute première importance dans la connaissance et la maîtrise de cet immense empire « bi-océanique ».

L'ouvrage débute par trois cartes de synthèse : la première présente les conseils supérieurs et parlements français dans l'Atlantique et l'Océan indien ainsi qu'en France métropolitaine ; la deuxième montre les possessions françaises dans l'Ouest de l'Océan Indien au XVIII<sup>e</sup> siècle (ainsi que la colonie hollandaise du Cap), la troisième les colonies anglaises, françaises, hollandaises et espagnoles dans les Antilles ainsi que les changements de souveraineté. Deux tables donnent également, en préambule de l'ouvrage, les dates d'installation des cours provinciales et souveraines dans les établissements français des Antilles et de l'Océan indien et par comparaison celle des parlements sur le territoire français. Ce sont là de fort utiles outils.

L'introduction ouvre plaisamment sur le cas de Paul Pitre, ouvrier naval, traduit devant la haute cour de la colonie de l'île Bourbon, actuelle Réunion, pour polygamie, étant accusé d'avoir trois épouses, une à Bourbon, une en France et une à la Martinique. La triple vie de Paul Pitre mais aussi l'instruction de son affaire éclairent sur les connexions au sein du premier empire colonial français. Paul Pitre permet à l'historienne de poser d'emblée l'existence de problématiques juridiques et de réseaux de personnels à l'échelle de l'empire. L'ouvrage se décompose ensuite en quatre parties « The human ecology of Justice », « Justice between Plantation and Port », « Between île Déserte and île de France » et « Entrepôts in a changing empire ». Chaque partie s'appuie sur des études de cas aussi passionnantes qu'agréables à lire.

Le texte lui-même est très dense, 181 pages, et est complété par un appareil critique remarquable avec en particulier un index fort utile. De jolies illustrations, cartes anciennes et reproductions de tableaux pour la plupart, sont intégrées au texte et il faut souligner la qualité de l'édition qui fait de ce livre un bel objet en plus de son intérêt scientifique.

Ce thème des itinéraires impériaux, c'est-à-dire cette interrogation sur ce qui « fait empire » est au cœur d'un profond renouvellement historiographique des passés coloniaux.

On pense évidemment aux travaux d'un Jean-François Klein ou d'un Pierre Singaravelou ou encore, dans une perspective axée sur l'histoire du genre, à la très belle étude de cas de Charlotte de Castelnau l'Estoile, *Pascoa et ses deux maris, une esclave entre Angola, Brésil et Portugal au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2019. Là aussi l'angle juridique s'avère essentiel puisque c'est bien le procès pour bigamie de Pascoa, étalé sur

trois continents, qui permet à l'historienne de dresser si brillamment son portrait et de raconter son parcours.

Nous avons donc encore beaucoup à apprendre de l'étude de ce droit colonial et impérial et des procès parfois singuliers et déroutants qu'il a produits. Le livre de Laurie M. Wood participe à ce mouvement.

Claire Laux